



Séance du 16/10/2024
Délibération n°105 -16102024

OBJET : Marché repas annuel portage de repas secteur de Craon

Monsieur Philippe GUIARD, Vice-président du CIAS, expose

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la délibération n°36 du 08062022 autorisant le lancement du marché en liaison froide« fourniture de repas » pour une durée de 4 ans.

Vu la délibération n°69 du 09112022 modifiant la durée du marché à un an, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Considérant l'avancée du dossier et la difficulté à pouvoir tenir les délais dans le cadre d'un marché triennale et Européen (et notamment en respectant les procédures en fonction des seuils du montant du marché)

Considérant le travail réalisé en 2024 sur la réorganisation du service du portage de repas avec le souci de minimiser la manutention et favoriser l'amélioration des conditions de travail des agents.

Explications données, Le Conseil d'Administration après délibération et à l'unanimité,

- ⇒ **AUTORISE** la modification de la durée du marché, soit du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025, les autres articles restent inchangés.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou le Vice-président à **LANCER** le marché et à signer tous documents se rapportant à la présente décision

Nombre de membres en exercice : 28

Nombre de suffrages exprimés : 17

Vote :

POUR : 17

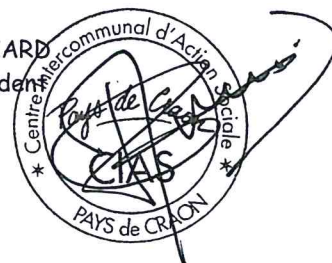
CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour EXTRAIT CONFORME
CRAON, le 16 octobre 2024

Philippe GUIARD
Vice-président





Département de la Mayenne
CIAS DU PAYS DE CRAON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 16 octobre à 20h, le Conseil d'Administration du CIAS du Pays de Craon, légalement convoqué le 09 octobre 2024, s'est réuni salle du Conseil d'Administration de CRAON, sous la Vice-présidence de Monsieur Philippe GUIARD,

PRESENTS : BRÉHIN Colette, DAVID Gisèle, De FARCY De PONFARCY Christine, GAUBERT Jean-Eudes, GERARD Jean-François, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, MANCEAU Laurence, TISON Hervé, TRICOT Marina, GODARD Chantal, RESTIF Vincent, PLANCHAIS Raymond, TESSIER Jean-Pierre

M BOURBON Aristide donne pouvoir à M TESSIER Jean-Pierre
M BOURDAIS Christophe donne pouvoir à GERARD Jean-François
Mme GARBE Pascale donne pouvoir à M GAUBERT Jean-Eudes

EXCUSÉS : BOURBON Aristide, BOURDAIS Christophe, EVAIN Christelle, GARBE Pascale, CLAVREUL Yannick, GOHIER Odile, RENAULT Patricia, DESHOMMES Catherine, DEMENAI Marie-Hélène, GUIOUILLIER Anaïs, LANGOUËT Christophe, MILCENT Corinne, PAILLARD Anne, SORIEUX Vanessa